

Fëscher, Jeeër an Hondsfrënn





Organe officiel de la
Fédération Saint-Hubert des Chasseurs du
Grand-Duché de Luxembourg a.s.b.l.

Sous le Haut Patronage
de Son Altesse Royale le Grand-Duc

Adresse Postale:

Bureau: 15, rue de l'Ecole • L-9167 Mertzig
Permanence: lundi de 14h00 à 17h00
Tél.: 26 88 09 88 • Fax: 26 88 09 89
E-mail: info@fshcl.lu
Internet: www.fshcl.lu • www.juegd.lu

Président honoraire: Camille Studer
187, Kohlenberg - L-1870 Luxembourg

Président: Georges Jacobs
59, avenue G.T. Smith • L-7740 Colmar-Berg
Tél.: 85 94 37 • GSM: 691 50 12 35

Vice-présidents: vacant

Jo Studer

Boîte Postale 1771 • L-1017 Luxembourg
Tél.: 49 89 1

Secrétaire général: Pedro Reis
1, route d'Oswiler • L-6469 Echternach
GSM: 691 717 458

Comité de Rédaction:

Rédacteur responsable: Roby Habaru
97, rue Ermesinde • L-1469 Luxembourg
Tél.: 661 244 040
E-mail: roby.habaru@gmail.com

Luc Bohler, Richard Frank, Roby Habaru,
Georges Jacobs, Laurent Metzler, Guy Schank,
Jos. Streitz

Comptes de la FSHCL:

CCPLLULL LU68 1111 2167 0103 0000
BGLLLULL LU91 0030 8232 6358 0000
CCRALULL LU53 0090 0000 0500 6382
BCEELULL LU65 0019 1755 6404 6000
BILLULL LU29 0027 1717 5613 8200

Compte Assurance - rabatteurs:

CCPLLULL LU60 1111 2142 8007 0000



Organe officiel de la Fédération
Luxembourgeoise des Pêcheurs Sportifs
a.s.b.l.

placée sous le Haut Patronage de S.A.R.
le Grand-Duc Jean de Luxembourg

Adresse Postale:

47, rue de la Libération • L-5969 Itzig

Président: Jos Scheuer
29, rue Maximilien
L-6463 Echternach
E-Mail: jos.scheuer@flps.lu

Rédaction Fëscher:

Claude Strotz, coordinateur responsable
Gsm: 691 550 832
Claudine Weber, graphiste
E-mail: fjh@flps.lu

Président Section de Compétition:

Nico Schmit
Secrétariat: Viviane Schmitt
E-mail: competition@flps.lu

Section de Compétition Dames:

Secrétariat provisoire: Steve Schonkert
E-mail: dames@flps.lu

Président Section Pêche en Mer:

André Biver • Tél.: 33 93 39 • Fax: 26 33 23 29
E-mail: ambiver@pt.lu

Président Section Pêche à la Mouche:

René Kleman • Tél.: 88 84 18
E-mail: rjkleman@pt.lu

Bureau de la FLPS:

47, rue de la Libération • L-5969 Itzig
Tél.: 36 65 55 • Fax: 36 90 05
E-mail: secretariat@flps.lu
Internet: www.flps.lu

Heures de bureau:

Lundi, mercredi, vendredi: 9h00–12h00

CCPLLULL LU84 1111 0095 0192 0000

BCEELULL LU93 0019 5300 0148 6000

Secrétaire fédérale:

Mme Joëlle Braun

Rédaction Internet:

Claude Strotz • **E-Mail:** webmaster@flps.lu



Organe officiel de la Fédération Cynologique
Luxembourgeoise (A.s.b.l.) (F.C.L.)
Membre de la Fédération Cynologique
Internationale (F.C.I.)

Adresse Postale:

FCL - B.P. 69 - L-4901 Bascharage

Président honoraire: Jacques Mersch +
Présidente honoraire: Mme Gitty Schwab
Président: Nic. Schwab

Secrétaire Général: Raymond Jung
Tél. 621 244 474 Fax: 26 31 34 10
E-mail: office@uchl.lu
Internet: www.uchl.lu

Comptes de la FCL:

CCPLLULL LU70 1111 0324 9702 0000
BGLLLULL LU69 0030 7513 9769 0000
BILLULL LU43 0023 1391 4570 0000

Gérant du Livre des Origines

Luxembourgeois (L.O.L.): Schwab Nic.
CCPLLULL LU93 1111 0061 5039 0000

Membres de la FCL:

**Centrale du Chien d'Agrément et de
Compagnie (CCAC)**

Présidente: Gitty Schwab • Tél.: 50 36 72

Secrétaire: Raymond Jung • Tél.: 31 40 61
24, rue de la Déportation • L-8021 Strassen
www.ccac.lu

Centrale du Chien de Chasse (CCC)

Présidente: Malou Grasges
33, Grand-Rue • L-8510 Redange
Tel. 621 705 246
E-mail: ccc@jagdhunde.lu
Internet: www.jagdhunde.lu

**Centrale Luxembourgeoise du Sport pour
Chiens d'Utilité (CLSCU)**

Président: Alfred Wirth • GSM: 621 199 665
E-mail: awirth@pt.lu

Secrétaire: Tessa Manternach
Boîte Postale 48 • L-9001 Ettelbruck
GSM: 621 650 515
E-mail: clscu.vr@gmail.com

Inhaltsverzeichnis

Jeeër

Editorial	5-6
Bericht über die 13. GV / De schlaue Fuuss	7-11
ANF – News	13
Bericht über die Sitzungen	16-17
Allgäuer Impressionen!	18
Sektioun Wolz – Traditionellt Intersektionsschëssen	19
Vum Bësch op den Dësch – Leitiao marassin de 7 à 10 kg	21
Usätz fir e gudden Zweck / Und es wühlt schon wieder ...	22/23
Öffentlichkeitsarbeit der FSHCL Sektion CLERVAUX	27
EUREGIO CUP 2016 in Herkenbosch/Niederlande	28

Fëscher

Editorial: Grenzgewässerkommission thematisiert Fischbesatz	31
Aus dem Zentralvorstand / Si hunn eis verlooss	32-33
Questions parlementaires	34
Verschmutzung der Alzette und der Sauer mit Hydrauliköl	35
Internationales Fliegenfischerturnier in Weiswampach	36-37
Danke für die Unterstützung	35
Internationales Fliegenfischerturnier in Weiswampach	36-37
Weitere feste Markierungen an der Mosel	37
Angeln auf Grundeln	38-40
Iceland 2016 - Lake pingvallavatn	41

Hondsfrënn

FCL Deck- / Wurfmeldungen	43
Assemblée générale du 26 février 2016	44-45
CCAC Compte rendu de l'Assemblée générale	46-47
Challenge 2015	48
CCC Wechsel an der Spitze der CCC	49
VJP 16.04.2016	49
Jugendprüfung fir Däitsch Wachtelhonn	50
Die Geister, die ich rief ...	51
Wer übt den schon mit dem jungen Hund?	51
CLSCU Resultate Neudorf Gasperich u. Esch	52-54

Périodique bimestriel

de la Fédération Saint-Hubert des Chasseurs du
Grand-Duché de Luxembourg, de la Fédération
Luxembourgeoise des Pêcheurs Sportifs et de la
Fédération Cynologique Luxembourgeoise.

Tirage: 7.000

Prix de vente: 2,23 €

Régie publicitaire: Luc BOHLER
15, rue de l'Ecole • L-9167 Mertzig
Mobile: 621 29 44 53 • Tél.: 26 88 09 88
Fax: 26 88 09 89 • **E-Mail:** info@fshcl.lu



Layout: „Fëscher“: Claudine Weber

„Jeeër an Hondsfrënn“: Yvette Rehlinger

Impression: PRINTING ossa

Les opinions exprimées dans cette revue n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent
pas nécessairement les vues des Fédérations. Les
consultations ou avis d'ordre juridique donnés par
les Fédérations n'engagent pas leur responsabilité.

Les textes peuvent être reproduits à condition que la
source soit mentionnée.



No 3 – Juin 2016

Photo couverture: Eugène REITER

Clôture de rédaction
du numéro 4/2016: lundi 18.07.2016

Fédération Cynologique Luxembourgeoise (A.s.b.l.)

ORGANISME FÉDÉRÉ DE LA FÉDÉRATION CYNOLOGIQUE INTERNATIONALE (F.C.I.)

Rédaction: M. JUNG Raymond • 24, rue de la Déportation • L-8021 Strassen • Tél.: 31 40 61 • Fax: 26 31 34 10 • E-mail: uchl@internet.lu

Deckmeldungen bis zum 23/05/2016

TECKEL STANDARD (RAUHHAAR)

Decktag: 14/05/2016
Rüde: Ygo von der Hardt-Höhe
Hündin: Grandel von den Hohen
Buchen

Züchterin: HENGEN Stefanie
Um Knapp, 23
L-9753 Heinerscheid
Mob.: +352 621 66 43 28
info@australiankelpie.eu

BICHON HAVANAIS

Decktag: 22/04/2016
Rüde: Kiko de la Vallée du Rêve
Hündin: Massivus Angel's Quenny
Omnia

Züchterin: FRANCOIS Christiane
Rue de la Libération, 79a
L-3511 Dudelange
Mob.: +352 691 814 777
cfrancois75@yahoo.de

BICHON HAVANAIS

Decktag: 02/04/2016
Rüde: Kiko de la Vallée du Rêve
Hündin: Massivus Angels Ramy

Züchterin: FRANCOIS Christiane
Rue de la Libération, 79a
L-3511 Dudelange
Mob.: +352 691 814 777
cfrancois75@yahoo.de

HOLLANDSE HERDERSHOND (POIL COURT)

Decktag: 02/04/2016
Rüde: Izikel Angel of the Moon
Hündin: Aika's Mystery Devil Joia
Züchterin: HENIN Nicole
Route d'Arlon, 89a
L-8311 Capellen
Tél: +352 30 94 25
nicole.henin@pt.lu

BARBET

Decktag: 23/03/2016
Rüde: JJ Cale vom Zulimo
Hündin: Keep Curly Lulu vom
Tempelhaus

Züchterin: ENGEL Carole
Rue de France, 65
L-4446 Belvaux
Tél: +352 26 59 04 94
carole.engel.65@gmail.com

Wurfmeldungen bis zum 23/05/2016

SHIH TZU

Wurfstag: 01/05/2016
Rüden: 3
Hündinnen: 2
Züchterin: LINGEE Joëlle
Kierfechtstrooss, 7
L-5712 Aspelt
Tél: 0049 151 585 532 63
jockie@t-online.de

SPITZ NAIN (POMERANIAN)

Wurfstag: 15/04/2016
Rüde: 1
Hündin: 0
Züchterin: BERNEDE Brigitte
Rue du Funiculaire, 6
L-4561 Oberkorn
Mob.: +352 653 702
E-Mail: brigitte_bibi@
hotmail.com

SHETLAND SHEEPDOG (SHELTIE)

Wurfstag: 03/04/2016
Rüde: 0
Hündinnen: 2

Züchterin: HEIDERSCHIED Chantal
Rue Michel Rodange, 15
L-3266 Bettembourg
Mobile: +352 621 276 734
heidchant@pt.lu

GOLDEN RETRIEVER

Wurfstag: 02/04/2016
Rüden: 5
Hündinnen: 5
Züchterin: FEITEN-ADAM Nadine
Duerfstrooss, 8
L-6660 Born
Tél: +352 26 74 33 40
Mob.: +352 661 280 477

KLEINER MÜNSTERLÄNDER

Wurfstag: 28/03/2016
Rüden: 1
Hündinnen: 6
Züchterin: STRECKER Gisèle
Duerfstrooss, 22
L-9651 Eschweiler/Wiltz
Mob.: +352 691 950 623
ergistrecker@pt.lu

92nd International Dog Show Luxembourg 26 et 27 mars 2016

Chers amis des chiens,

La commission des expositions instaurée auprès de la FCL tient à vous exprimer ses remerciements les plus cordiaux pour l'aide précieuse que vous avez apportée lors du déroulement de la 92e exposition canine internationale organisée les 26 et 27 mars 2016 dans les halls de Luxexpo à Luxembourg-Kirchberg.

Dès maintenant soit rappelé que deux soirées d'information seront organisées avant la prochaine exposition pour le personnel aidant dans les rings. En effet, ces soirées ont pour but de former le personnel des rings afin d'augmenter le niveau des connaissances.

En osant pouvoir compter sur votre aide précieuse lors de la 93e exposition canine internationale organisée les 10 et 11 septembre 2016, la commission des expositions vous prie de recevoir l'expression de ses salutations les meilleures.

La Commission des Expositions

Liebe Hundefreunde,

Die Ausstellungskommission der FCL bedankt sich sehr herzlich bei Ihnen für Ihre tatkräftige Unterstützung während der 92. Internationalen Rassehundezuchtschau, die am 26. und 27. März 2016 in den Hallen von Luxexpo in Luxemburg-Kirchberg abgehalten wurde.

Schon jetzt sei darauf hingewiesen, dass zwei Informationsabende vor der nächsten Hundaussstellung organisiert werden. Diese Abende haben zum Ziel, das Ringpersonal auszubilden, und somit ihr Wissen und ihr Können zu stärken. Dadurch wird die Anzahl der zu begehenden Fehler kleiner, und das Ringpersonal wird sicherer in seiner Arbeitsweise.

Wie Sie sicherlich wissen, findet am 10. und 11. September 2016 die 93. Internationale Rassehundezuchtschau statt. Deshalb erlauben wir uns, jetzt schon, Sie zu bitten, uns auch an diesen beiden Tagen wieder hilfreich zu unterstützen.

Mit den allerbesten Grüßen!

Die Ausstellungskommission

Assemblée générale du 26 février 2016

Rapport de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue vendredi, le 26 février 2016 à 20.00 heures à l'Hôtel Threeland à Pétange.

L'ordre du jour est le suivant:

1. Ouverture de l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2015 par le président.
2. Allocution de bienvenue par le Président.
3. Appel nominatif des membres de l'association et de leurs délégués par le secrétaire général.
4. Rapport des activités par le secrétaire général.
5. Rapport sur le „Livre des Origines Luxembourgeois“ par le gérant du LOL.
6. Compte rendu financier par le trésorier général.
7. Rapport des commissaires aux comptes.
8. Décharge du trésorier général par l'assemblée générale.
9. Décharge des administrateurs par l'assemblée générale.
10. Désignation des commissaires aux comptes pour l'exercice 2016.
11. Fixation de la cotisation 2017 par l'assemblée générale.
12. Prévisions et budget pour l'exercice 2016.
13. Assentiment du budget par l'assemblée générale.
14. Divers.
15. Clôture de l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2015 par le président.

1. Ouverture de l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2015 par le président.
 - 1.1. Le président ouvre l'assemblée générale à 20.10 heures.
 - 1.2. Il demande l'accord à l'assistance d'ajouter un point à l'ordre du jour, à savoir, l'approbation de la cooptation de Mme Grasges comme administrateur.
 - 1.2.1. Les délégués se déclarent d'accord avec cet ajout.
 - 1.2.2. Ainsi ce point portera le numéro 14 et les points 14 et 15 deviennent respectivement 15 et 16.
2. Allocution de bienvenue par le Président :
 - 2.1. Monsieur le président souhaite la bienvenue à tous les membres. Il se réjouit de la présence agréable des délégués des membres et leur exprime ses remerciements.
 - 2.1.1. Il passe la parole au secrétaire général pour passer au point 3 de l'ordre du jour.
3. Appel nominatif des membres de l'association et de leurs délégués :
 - 3.1. Sont présents comme membres du conseil d'administration :
 - 3.1.1. CCAC : Madame Schwab, Monsieur Schwab, Monsieur Jung.
 - 3.1.2. CCC : Madame Poeckes, Madame Grasges, comme membre coopté, Monsieur Weinacht étant excusé.
 - 3.1.3. CLSCU : Monsieur Alcadré, Madame Erpelding, Monsieur Wirth.
 - 3.2. Sont délégués par les membres :
 - 3.2.1. CCAC : Madame Monette Daubenfeld, Madame Martine Diederich, Madame Ruth Wagner, Monsieur Daniel Huberty, Monsieur Jos Melchior.
 - 3.2.2. CCC : Mme Danielle Bichel, Mme Christine Reiter, Mme Corinne Weber, M. Pit Entringer, M. Jean Claude Grandgenet.
 - 3.2.3. CLSCU : Mme Sylvie Husinger, Mme Tessy Manternach, Mme Chantal Wampach, Mme Annette Weber, M. Paul Fondeur.
 - 3.3. Collège des commissaires aux comptes :
 - 3.3.1. CCAC : Monsieur Serge Messenger

3.3.2. CCC : Monsieur Jean-Claude Hosch.

3.3.3. CLSCU : Monsieur Romain Remacle, étant excusé.

3.4. Il est constaté ainsi, que l'assemblée peut délibérer valablement, le quorum requis des présences étant rempli.

4. Rapport des activités par le secrétaire général :

4.1. M. Jung présente les membres du conseil d'administration ainsi que les fonctions que chacun habille.

4.2. Il passe au rapport d'activités.

4.3. M. Jung commente les activités réalisées au point de vue national et international.

4.4. M. Jung demande aux membres s'il y a lieu de formuler une remarque.

4.5. Aucune question n'est soulevée.

4.6. Le rapport est approuvé par acclamation.

A la suite du rapport d'activités M. Jung demande à M. Schwab et à l'assistance de pourvoir relater certains faits du passé. L'assentiment est donné.

Il retrace la vie cynologique de Mme Schwab, qui est membre du conseil d'administration de la FCL depuis 1988 et fut sa présidente de 1999 jusqu'en 2015. Il fait constater que son activité au sein du conseil d'administration Mme Schwab était bien fructueuse. Ainsi il demande aux délégués s'ils se déclarent d'accord de nommer Mme Schwab, comme Présidente Honoraire de la FCL. Les délégués de la CCAC et de la CLSCU approuvent cette nomination par acclamation, les délégués de la CCC s'en abstiennent.

5. Rapport sur le « Livre des Origines Luxembourgeois » par le gérant du LOL :

5.1. M. Jung présente le rapport du LOL.

5.2. Il commente les chiffres et retient les totaux suivants :

5.2.1. Nichées : 57

5.2.2. Chiots : 277

5.2.3. Races : 37

5.2.4. selon le nombre total de chiots tombés il constate une augmentation de 7 %

5.3. Il fait savoir que 115 chiens ont été importés.

5.4. Pour l'année 2015 dix affixes ont été demandés et protégés au niveau de la FCL.

5.5. Mme Poeckes fait remarquer que le chiffre total de chiots pour les races appartenant à la CCC affiche une différence. En effet, selon ses informations, pour la nichée des Chesapeake Bay Retriever aurait comporté 7 chiots et non 6.

5.5.1. M. Schwab et M. Jung confirment qu'un contrôle sur ce fait sera effectué. Dans l'affirmative le rapport sera redressé.

Il soit noté qu'en date du 28 février 2016 Mme Poeckes a fait savoir que le chiffre total de chiots tombés est correct et ne devra subir aucune correction.

5.6. M. Jung présente les comptes du LOL sur l'exercice 2016 et fournit des explications et commentaires sur certains chiffres.

5.7. Le rapport est approuvé par acclamation.

6. Compte rendu financier par le trésorier général :

6.1. Monsieur Alcadré présente le rapport financier. Il commente les chiffres des comptes de l'exercice 2015 et fait constater un résultat négatif, au vu de certains investissements réalisés durant l'exercice en question, comme l'installation d'un bureau au siège.

6.2. Il se tient ouvert à toute éventuelle intervention de la part d'un délégué.

6.3. Monsieur Alcadré constate que le résultat est moins important que les années précédentes. Il fait remarquer que les

- recettes réalisant un tel résultat émanent de l'organisation des deux expositions CACIB.
- 6.4. M. Schwab demande aux membres s'il y a lieu de formuler une remarque.
 - 6.5. A ce point Mme Poeckes intervient au sujet du rapport d'activités du secrétaire général concernant l'adaptation des tarifs des prestations de la FCL.
 - 6.5.1. M. Schwab relève que cette intervention sera traitée au point 15, Divers.
 - 6.6. Aucune autre question n'est soulevée.
 7. Rapport des commissaires aux comptes :
 - 7.1. M. Serge Messenger (CCAC) présente le rapport.
 - 7.2. Il fait savoir qu'ensemble avec M. Remacle, ils ont contrôlé les comptes en date du 17 février 2016. Ils ont pu constater que :
 - 7.2.1. Les livres sont tenus en bonne et due forme et de façon professionnelle
 - 7.2.2. Les opérations sont retracées selon les règles de l'art et avec l'expérience et les détails nécessaires.
 - 7.2.3. Toutes les pièces comptables ont été fournies et aucune erreur n'a pu être constatée.
 - 7.2.4. Aucune objection n'est à formuler.
 - 7.2.5. Sur proposition du commissaire aux comptes, M. Serge Messenger, la situation financière de la FCL de l'exercice 2015 est à approuver.
 - 7.2.6. Il propose aux délégués de donner décharge au trésorier général et aux membres du conseil d'administration.
 - 7.3. A ce point, M. Jean-Claude Hosch, en sa qualité de commissaire aux comptes du membre CCC, fait savoir qu'il n'a pas pu être présent lors du rendez-vous fixé pour les commissaires aux comptes à la fiduciaire afin de vérifier les états financiers. Par ailleurs il fait remarquer qu'aucun document ne lui a été fourni sur sa demande.
 - 7.3.1. M. Schwab lui fait observer qu'il aurait pu prendre connaissance de toutes les pièces en date du 17 février 2016 ; il fut décidé que les livres ou autres pièces ne seraient pas déplacés.
 - 7.3.1.1. A majorité, l'assemblée décide d'entériner cette décision comme ligne de conduite pour le fonctionnement de la révision des comptes pour les exercices à venir.
 - 7.4. Ainsi M. Hosch conclut et se résout en notant que le membre CCC n'approuve pas la situation des comptes de l'année 2015. De ce fait ce membre ne donnera, ni décharge au trésorier général, ni aux membres du conseil d'administration.
 8. Décharge du trésorier général par l'assemblée générale :
 - 8.1. M. le président, sur proposition des commissaires aux comptes, Monsieur Messenger et Monsieur Remacle, demande à l'assemblée d'accorder la décharge au trésorier général.
 - 8.2. La décharge est accordée par 10 voix contre 5 voix.
 9. Décharge des administrateurs par l'assemblée générale :
 - 9.1. M. le président, sur proposition des commissaires aux comptes, Monsieur Messenger et Monsieur Remacle, demande à l'assemblée d'accorder la décharge aux administrateurs.
 - 9.2. La décharge est accordée par 10 voix contre 5 voix.
 10. Désignation des commissaires aux comptes pour l'exercice 2016 :
 - 10.1. Les candidats suivants se présentent :
 - 10.1.1. CCAC : Monsieur Messenger Serge.
 - 10.1.2. CCC : Monsieur Hosch Jean-Claude.
 - 10.1.3. CLSCU : Monsieur Remacle Romain.
 - 10.2. L'assemblée accepte les candidatures présentées par acclamation.
 - 10.3. Les trois commissaires aux comptes acceptent le mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2016.
 11. Fixation de la cotisation 2017 par l'assemblée générale :
 - 11.1. M. Schwab demande à l'assemblée s'il y a lieu d'apporter un changement au montant de la cotisation à régler par les trois membres, sachant que la cotisation due à la FCL n'a subi aucune modification pour l'année 2016. Elle fait savoir qu'aucune augmentation n'a été envisagée par le conseil d'administration
 - 11.2. Ainsi la cotisation pour l'année 2017 reste fixée à 300.- Euro en signalant que le montant global de ces cotisations est transféré comme cotisation à la FCL.
 - 11.3. Cette décision est approuvée par acclamation.
 12. Prévisions et budget pour l'exercice 2016 :
 - 12.1. Monsieur Alcadré présente le budget prévisionnel pour l'exercice 2016.
 - 12.2. Il donne des informations sur le budget :
 - 12.2.1. En ce qui concerne les recettes à réaliser lors des expositions CACIB sont prévues au même niveau que pour l'exercice 2015 mais que la prudence soit indiquée ;
 - 12.2.2. En ce qui concerne les dépenses, elles sont suggérées sur base des mouvements effectués durant l'exercice 2015 en tenant compte des investissements réalisés ;
 - 12.2.3. Le résultat de ces prévisions devrait être positif.
 - 12.3. Aucune observation n'est formulée.
 13. Assentiment du budget par l'assemblée générale :
 - 13.1. Sur demande de M. Schwab, l'assemblée approuve le budget pour l'exercice 2016 par 10 voix contre 5 voix.
 14. Approbation de la cooptation de Mme Grasges comme administrateur :
 - 14.1. M. Schwab fait savoir que Mme Malou Grasges avait été cooptée par le conseil d'administration au courant de l'exercice 2015 afin de pouvoir pourvoir provisoirement à la vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, suite à la démission de Mme Joëlle Eschenauer de son poste d'administrateur. En outre, il signale que Mme Grasges a adopté une attitude bien positive au sein du conseil d'administration. Elle présente une ligne coopérative durant les réunions du conseil.
 - 14.2. Sans intervention de la part d'un des délégués, Mme Malou Grasges est nommée membre du conseil d'administration pour terminer le mandat devenu vacant par acclamation.
 15. Divers :
 - 15.1. Mme Poeckes intervient sur le point des tarifs fixés lors de la réunion du conseil d'administration en date du 7 décembre 2015.
 - 15.1.1. En effet lors de cette réunion il avait été décidé que le poste intitulé 'Loyer' serait à biffer.
 - 15.1.2. M. Schwab accepte cette remarque et fait savoir qu'une nouvelle liste cohérente des tarifs et frais administratifs appliqués par la FCL sera diffusée aux trois membres.
 16. Clôture de l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2015 par le président :
 - 16.1. Plus aucune intervention ne s'étant manifestée, M. le président clôt l'assemblée générale à 20.55 heures
 - 16.2. M. Schwab exprime ses remerciements aux membres du conseil d'administration, à tous les délégués et aux commissaires aux comptes pour leur présence. Il leur souhaite un bon retour.
 - 16.3. Il est constaté que ni les membres du conseil d'administration, ni les délégués ni le commissaire aux comptes du membre CCC ne prennent part à l'agape, offerte gracieusement par la FCL, au restaurant afin de terminer la soirée autour d'une bonne table dans un cadre collégial.
- Le rapport a été approuvé à la réunion du conseil d'administration en date du 5 avril 2016.

Compte rendu de l'Assemblée générale

**qui s'est tenue ordinairement le lundi 15 février 2016
à l'Hôtel Threeland à Pétange à 20.00 heures.**

L'ordre du jour est le suivant:

1. Ouverture de l'assemblée et allocution de Madame la Présidente.
 2. Appel nominatif des associations canines affiliées à la CCAC.
 3. Rapport d'activités de l'année 2015 par le secrétaire.
 4. Rapport de caisse de l'exercice 2015 par le trésorier.
 5. Rapport des réviseurs de caisse.
 6. Décharge par l'assemblée aux administrateurs et au trésorier.
 7. Élection des réviseurs de caisse.
 8. Présentation du budget 2016 par le trésorier.
 9. Rapport d'élevage présenté par Mme Schwab.
 10. Distribution du Challenge 2015.
 11. Cotisation 2017.
 12. Discussion libre.
1. Ouverture de l'assemblée et allocution de Madame la Présidente :
Madame la présidente ouvre l'assemblée à 20.15 heures. Elle souhaite la bienvenue aux membres des clubs présents. Elle est satisfaite de pouvoir accueillir tous ces membres. Elle fait savoir que cette année la centrale fête son 50e anniversaire et c'est ainsi la 50e assemblée générale ordinaire. est tenue.
 2. Appel nominatif des associations canines affiliées à la CCAC :
 - 2.1. Mme la présidente passe la parole au secrétaire afin de procéder à l'appel nominatif des clubs canins :
 - 2.1.1. : La présence de huit clubs affiliés est constatée, à savoir :
 - 2.1.1.1. BBASCL, CSBBSL, LNCL, LSHSCK, RCL, RRCL, TCL et WFL.
 - 2.1.2. : Le LDDC est absent et non-excuse.
 - 2.1.3. : 48 membres sont présents y compris les membres du conseil d'administration.
 3. Rapport d'activités de l'année 2015 par le secrétaire :
 - 3.1. Le secrétaire présente le rapport d'activités de l'année 2015.
 - 3.1.1. Il fait savoir que la centrale compte actuellement 455 membres.
 - 3.1.2. La centrale a proposé des modifications au sujet du règlement d'élevage de la FCL concernant les tests ADN.
Les radiographies des genoux et des coudes deviendront obligatoires. La liste définitive des races soumises à ces analyses restera à établir.
 - 3.1.3. Le texte du règlement interne a été modifié et adapté à certaines règles de fonctionnement.
 - 3.1.4. Le texte du règlement pour les juges d'exposition a été revu dans son intégralité afin d'adapter certaines formulations et équilibrer certaines conditions.
 - 3.1.5. Les demandes des associations canines affiliées à la CCAC de pouvoir organiser une exposition spéciale race, attribuant le CACL, ont été traitées.
 - 3.1.6. Le conseil d'administration a préparé les festivités du 50e anniversaire de la CCAC. Le 22 mai 2016 se déroulera une séance académique à l'hôtel le Royal à Luxembourg Ville, à laquelle tous les membres seront cordialement invités. Mme Katharina Bottenberg présentera un exposé sur l'élevage. Une brochure sera éditée à l'occasion de cet événement.
 - 3.1.7. Il a fait savoir que la centrale contribue, de sa meilleure façon, à l'édition d'articles et d'informations pouvant intéresser ses membres dans l'organe officiel de la FCL, à savoir, « Fëscher, Jeeër an Hondsfrenn ».
 - 3.1.8. Il a souligné, de façon claire, le dévouement, l'attachement et l'engagement de la centrale vers l'organisation faïtière, la FCL.
 - 3.2. A ce point le secrétaire présente le calendrier des dates des expositions spéciales canines race attribuant le CACL.
 - 3.4. Aucun membre ne formule un commentaire ou pose une question.
 - 3.5. Le rapport est approuvé par acclamation.
 - 3.6. Mme Schwab exprime ses remerciements au secrétaire pour les bons services rendus à la CCAC.
 4. Rapport de caisse de l'exercice 2015 par le trésorier :
 - 4.1. Le trésorier expose le rapport de caisse de l'exercice 2015. (cf. annexe)
 - 4.2. Est posée la question sur l'affiliation des associations canines et sur le paiement des cotisations annuelles.
 - 4.2.1. Les membres des associations canines représentant des races n'appartenant pas à la CCAC ne sont pas d'office considérés comme membres de la centrale, mais doivent introduire une demande d'adhésion à la centrale. Cet état a fait l'objet d'une importante modification statutaire. Par ailleurs, cette modification a généré des frais importants à la centrale.
 - 4.3. Aucune autre remarque n'est formulée.
 - 4.4. Le rapport est approuvé par acclamation.
 - 4.3. Mme Schwab exprime ses remerciements au trésorier pour le bon travail rendu à la CCAC.
 5. Rapport des réviseurs de caisse :
 - 5.1. Mme Sterpenig présente le rapport des réviseurs de caisse.
 - 5.2. Les trois réviseurs de caisse étaient présents, en occurrence les dames François, Rausch et Sterpenig, pour procéder au contrôle de la tenue des livres et pièces comptables.
 - 5.3. D'un commun accord les réviseurs sont venus à la conclusion que les comptes sont tenus de façon exemplaire et qu'aucune erreur matérielle n'a pu être constatée.
 - 5.4. Ainsi elle demande à l'assemblée générale d'accepter les comptes de l'exercice 2015 et elle ne formule aucune opposition quant à la décharge à accorder par l'assemblée générale au trésorier et aux membres de conseil d'administration.

6. Décharge par l'assemblée aux administrateurs et au trésorier :

6.1. Mme la présidente demande à l'assemblée, suite aux rapports présentés, d'accorder la décharge aux administrateurs et au trésorier.

6.2. La décharge est donnée au trésorier et aux administrateurs par acclamation.

7. Élection des réviseurs de caisse :

7.1. Mme Rausch, Mme François, selon confirmation orale donnée au trésorier, et Mme Sterpenig acceptent de continuer leurs mandats de réviseurs de caisse pour l'exercice 2016.

7.2. Les trois candidatures sont acceptées par acclamation.

8. Présentation du budget 2015 par le trésorier.

8.1. Le trésorier présente le budget de l'exercice 2016. (cf. annexe)

8.2. Il fait savoir que les chiffres relatés reflètent une situation analogue à celle du bilan de 2015, en tenant compte des engagements portant sur l'investissement à engager pour les festivités du 50e anniversaire qui s'élèveront à plus ou moins 3.500.- Euro.

8.3. Par conséquent l'exercice en question affichera une perte de plus ou moins 2.600.- Euro.

8.4. Aucun membre ne formule une remarque.

8.5. Le budget 2016 est approuvé par acclamation.

9. Rapport d'élevage présenté par Mme Schwab :

9.1. Mme Schwab présente le rapport d'élevage qui conclut qu'un nombre total de 188 chiots pour l'année 2015 sont tombés. Ce nombre se divise en 42 nichées pour 24 races différentes. (cf. annexe).

9.2. Elle constate une augmentation du nombre de chiots tombés en 2015 par rapport à 2014.

9.3. Elle fait savoir que la CCAC est la centrale qui produit le plus de chiots et le plus de nichées inscrites au LOL.

9.4. Aucun membre ne formule une remarque

10. Distribution du Challenge 2015 :

10.1. Madame la présidente distribue les cadeaux du challenge de l'année 2015 aux chiens et aux membres méritants (cf. résultats en annexe).

10.2. Elle félicite tous les membres pour leurs participations et leurs engagements aux différentes expositions canines.

10.3. Elle soutient l'engagement entrepris par les membres et leur exprime les remerciements cordiaux et les félicitations les plus sincères.

10.4. Etant donné que l'une ou l'autre personne était absente, dû au fait que la date de la tenue de l'assemblée générale a été reportée, le comité se prononcera sur la remise des cadeaux à ces personnes.

10.5. Mme Schwab explique que le règlement du challenge devra être revu dans ses dispositions quant aux races de chiens pouvant participer au challenge dans le sens que le meilleur mâle et la meilleure femelle issus d'un



Composition du comité à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2015 :

1ère rangée de la gauche vers la droite : M. Nic Schwab, membre, M. Raymond Jung, secrétaire, M. Serge Messenger, trésorier, Mme Gitty Schwab, présidente, Mme Monette Daubenfeld, vice-présidente, Mme Martine Diederich, membre.

2e rangée de la gauche vers la droite : M. Jean Prim, membre, M. Jos Melchior, membre.

Absente sur la photo, Mme Ruth Wagner, membre.

élevage luxembourgeois sont primés. Ainsi les races de chiens devront se limiter à celles rentrant dans les attributions de la CCAC.

11. Cotisation 2017 :

11.1. Ni le conseil d'administration, ni l'assemblée générale n'ayant proposé une augmentation de la cotisation 2017, elle reste fixée à 5.- Euro par membre.

12. Discussion libre :

12.1. La question est posée sur le contrôle ADN pour les chiens destinés à l'élevage.

12.1.1. M. Schwab répond que cette disposition n'est pas définitivement retenue, en tous les cas pas pour l'année 2016.

12.2. Le secrétaire présente la possibilité aux éleveurs intéressés de participer au concours Eukanuba. Ce concours s'inscrira du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016. Seront pris en considération les résultats suivants : CAC – CACIB – BOB et BIS.

12.3. Une question est posée sur la destination des listes des membres remises par les associations canines affiliées à la CCAC.

12.3.1.1. Le secrétaire fait savoir que selon la loi sur les asbl, chaque asbl est obligée de remettre une liste des membres et les modifications intervenues sur cette liste annuellement au RCS. De ce fait chaque association affiliée à la CCAC doit fournir les informations à la centrale afin de permettre à celle-ci de rester conforme. D'autant plus la centrale ne conserve pas ces données à d'autres fins.

Madame la Présidente, plus aucun sujet n'étant à discussion, clôt l'assemblée générale à 21.15 heures et remercie les membres présents de s'être déplacés. Elle leur souhaite une bonne rentrée.

Il est noté que les annexes citées aux points 3, 4, 8, 9 et 10 font parties intégrantes du rapport.

Challenge 2015

Propriétaire	Nom du chien	Race	Origine	M/F	CL	TOTAL
MÂLES – Classe: Jeune						
VAN MECHELEN Jan	LANCELOT OF CAPE MAKKOVIK	LABRADOR RETRIEVER	L	M	J	143
BERNEDE Brigitte	MAGIC DOLL GRACIA	POMERANIAN	E	M	J	10
FEMELLES – Classe: Jeune						
PAULUS Monique	FLYING HEARTBREAKERS LOVELY KENDRA	BORDER COLLIE	L	F	J	102
BERNEDE Brigitte	JAVA-BLANCE	POMERANIAN	E	F	J	18
ZWALLY Jena	MAYBE MISS MAYA OF CRAZY STRIPES	HOLLANDSE HERDERSHOND	L	F	J	18
BERNEDE Brigitte	JAYDEN GIRL	POMERANIAN	E	F	J	16
DAUBENFELD Monette	LOU OF KIRLD GROUND CASTLE	IRISH WOLFHOUND	L	F		16
MÂLES – Classe: Intermédiaire - Ouverte - Champion - Travail						
BERNEDE Brigitte	HELLIOT	POMERANIAN	E	M	O	12
VAN MECHELEN Jan	LANCELOT OF CAPE MAKKOVIK	LABRADOR RETRIEVER	L	M	J	10
FEMELLES – Classe: Intermédiaire - Ouverte - Champion - Travail						
DAUBENFELD Monette	LOU OF KIRLD GROUND CASTLE	IRISH WOLFHOUND	L	F	I	198
PAULIAN Elsa	J.K. ROWLING OF KIRLD GROUND CASTLE	IRISH WOLFHOUND	L	F	CH	191
ZWALLY Jena	I AM THE FLAMA OF CRAZY STRIPES	HOLLANDSE HERDERSHOND	L	F	CH	134
VAN MECHELEN Jan	FARRAH DE LA TOUR FARMINA	LABRADOR RETRIEVER	E	F	CH/T	114
HENIN Nicole	AIKA'S MYSTERY DEVIL JOIA	HOLLANDSE HERDERSHOND (p/c)	L	F	O / CH	77
VAN MECHELEN Jan	IMPISH INKY OF CAPE MAKKOVIK	LABRADOR RETRIEVER	L	F	T	58
PAULUS Monique	WILD CHARMING FAME AT REAL PEARL	BORDER COLLIE	E	F	O	33
BERNEDE Brigitte	NEW LOVE STORY FEYERWERK (TOY)	POMERANIAN	E	F	I	32
ZWALLY Jena	I AM THE FLAMA OF CRAZY STRIPES	HOLLANDSE HERDERSHOND	L	F	CH	24
PAULUS Monique	FLYING HEARTBREAKERS KEY TO MY HEART	BORDER COLLIE	L	F	I	17
PAULUS Monique	FLYING HEARTBREAKERS LOVELY KENDRA	BORDER COLLIE	L	F	I	5
FEMELLES ET MÂLES – Classe : Vétéran						
POIRE-STEFFEN Diane	ADORABLE BAGHEERA DE LA BANDE A MONEUSE	SCHIPPERKE	E	M	V	78
DAUBENFELD Monette	ELEANOR OF OUR VALLYE	IRISH WOLFHOUND	E	F	V	40
POIRE-STEFFEN Diane	CORA VAN HET KUMTICHSHOF	SCHIPPERKE	E	F	V	30
HENIN Nicole	AIKA'S MYSTERY DEVIL DARCY	HOLLANDSE HERDERSHOND (p/c)	L	F	V	18

1^{ERE} FEMELLE D'UN ELEVAGE LUXEMBOURGEOIS:

IRISH WOLFHOUND
LOU OF KIRLD GROUND CASTLE
ELEVÉE : DAUBENFELD Monette

1^{ER} MÂLE D'UN ELEVAGE LUXEMBOURGEOIS:

LABRADOR RETRIEVER
LANCELOT OF CAPE MAKKOVIK
ELEVÉUR : VAN MECHELEN Jan

TOTAL DES POINTS OBTENUS PAR MEMBRE (FEMELLES ET MALES CONFONDUS) :	Nbre de chiens	Enveloppes
VAN MECHELEN Jan	325	3
DAUBENFELD Monette	214	1
PAULIAN Elsa	191	1
ZWALLY Jenna	176	3
PAULUS Monique	157	3
BERNEDE Brigitte	88	5
HENIN Nicole	77	1



Il est à noter que sur un total de 17 chiens ayant participé au challenge 8 chiens ont été importés